

Une nouvelle vie pour le site de l'ancien hôpital

Deux délibérations concernant le site de l'ancien hôpital, quai du Commerce, ont été présentées et adoptées lors du conseil municipal. La première est la cession, par l'Établissement public foncier (en charge du site pour la ville de

Calais) de deux parcelles d'une surface globale de 2 700 m² au groupe HLI, filiale d'Habitat Hauts-de-France. Un espace qui permettra à l'AFAPEI d'implanter son siège social et une résidence adaptée pour douze ménages.



L'ancien site de l'hôpital de Calais, quai du Commerce, accueillera le siège social de l'AFAPEI. PHOTO JOHAN BEN AZZOUZ

Sur le site sont également prévus une requalification des voiries (rue de Valmy, rue Verte, quai du Commerce), la création d'un parvis pour les déplacements doux, d'une crèche et d'espace naturel. « Je ne suis pas contre le projet de l'AFAPEI mais je regrette qu'à cet endroit, en plein cœur de la ville, vous n'en profitez pas pour créer un grand poumon vert, sur toute la surface de l'ancien hôpital », s'est interrogé Christophe Duffy, élu d'opposition Europe écologie-Les Verts. La maire a répondu que « 30 % du foncier sera réservé à un espace vert ». Elle a expliqué qu'il n'était pas possible de construire sur l'ex-friche Brampton « en raison de problèmes de pollution » et a rappelé que ce secteur « manquait de services. La crèche sera utile. Quant aux constructions, il s'agira de maisons de ville, d'un maximum R+2 ». ■ É. D.